

COMMENT SE
CONNECTER A SON
ESPACE ?



Comment faire pour... ?

	Je suis déjà utilisateur d'EMPR1TE	Je suis nouvel utilisateur d'EMPR1TE
Me connecter à mon espace ?	Je me connecte en renseignant mon adresse mail et mon mot de passe ▶▶ Démonstration en vidéo (opsat.fr)	Je crée mon espace à l'aide du code adhérent et du n°télédeclarant ▶▶ Démonstration en vidéo (opsat.fr)
Ajouter une nouvelle entreprise à mon espace ?	1. Je me connecte en renseignant mon adresse mail et mon mot de passe 2. J'ajoute une nouvelle entreprise à l'aide du code adhérent et n° télédeclarant ▶▶ Démonstration en vidéo (opsat.fr)	/
Ajouter un nouvel utilisateur à mon espace ?	Le nouvel utilisateur crée son espace à l'aide du code adhérent et du n°télédeclarant ▶▶ Démonstration en vidéo (opsat.fr)	/

Déjà utilisateur d'EMPR1TE, comment me connecter ?

1



► Connectez-vous sur www.opsat.fr puis cliquez sur « Mon espace » et « Accéder à mon espace EMPR1TE »

OU

► Connectez-vous directement sur www.empr1te.org

2



► Entrez votre e-mail et votre mot de passe

3



► Sélectionnez une entreprise et cliquez sur « Valider »

Nouvel utilisateur d'EMPR1TE, comment me connecter ? (1/2)

1

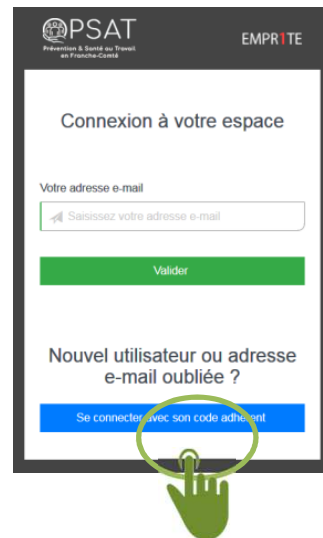


► Connectez-vous sur www.opsat.fr puis cliquez sur « Mon espace » et « Accéder à mon espace EMPR1TE »

OU

► Connectez-vous directement sur www.empr1te.org

2



► Cliquez sur « Se connecter avec son code adhérent »

Nouvel utilisateur d'EMPR1TE, comment me connecter ? (2/2)

The image shows two parts: a login form on the left and a document on the right. The login form is titled 'Connexion à votre espace' and has fields for 'Code adhérent' and 'N° télédéclarant'. A green callout box points to these fields with the text 'Entrez votre code adhérent et N° télédéclarant'. Below the form is a 'Valider' button and a link for 'Code adhérent et/ou n° télédéclarant perdus ?'. The document on the right is from OPSAT and contains instructions in French regarding the declaration process and user account creation. A red circle with the number '1' is placed over the document's header area.

3

▶ Entrez votre code adhérent et N° télédéclarant, que vous trouverez sur le courrier postal d'OPSAT
▶ Saisissez ensuite votre nom, prénom, fonction et e-mail

4

Votre compte Empr1te
Bonjour Brigitte MARTIN,

Votre compte utilisateur sur Empr1te a été créé.

Vous trouverez ci-dessous vos identifiants pour vous connecter à Empr1te :

- . **Login** : brigitte.martin@entreprise.com
- . **Mot de passe** : 123a456b

Si vous n'êtes pas à l'origine de cette action, veuillez prendre contact avec le service de l'OPSAT.



▶ Le mot de passe vous est ensuite transmis par mail
▶ Connectez vous à l'aide de votre e-mail et du mot de passe

Comment ajouter une nouvelle entreprise à mon espace ? (1/2)

1



► Connectez-vous sur www.opsat.fr puis cliquez sur « Mon espace » et « Accéder à mon espace EMPR1TE »

OU

► Connectez-vous directement sur www.empr1te.org

2

► Entrez votre e-mail et votre mot de passe

Comment ajouter une nouvelle entreprise à mon espace ? (2/2)

3

PSAT
Prévention & Santé au Travail
en Franche-Comté

EMPRI TE

Sélectionnez une entreprise

ENTREPRISE 1 (T00001)

Valider

Ajouter une nouvelle entreprise

► Cliquez sur « Ajouter une nouvelle entreprise »

4

PSAT
Prévention & Santé au Travail
en Franche-Comté

EMPRI TE

ENTREPRISE A
Grande rue
25462 ETUPES

Déjà, le 18 décembre 2018

Code adhérent

Saisissez votre code adhérent

N° télédéclarant

Saisissez votre n° télédéclarant

Valider

Code adhérent et/ou n° télédéclarant perdus ?

Contactez OPSAT : serviceadherents@opsat.fr

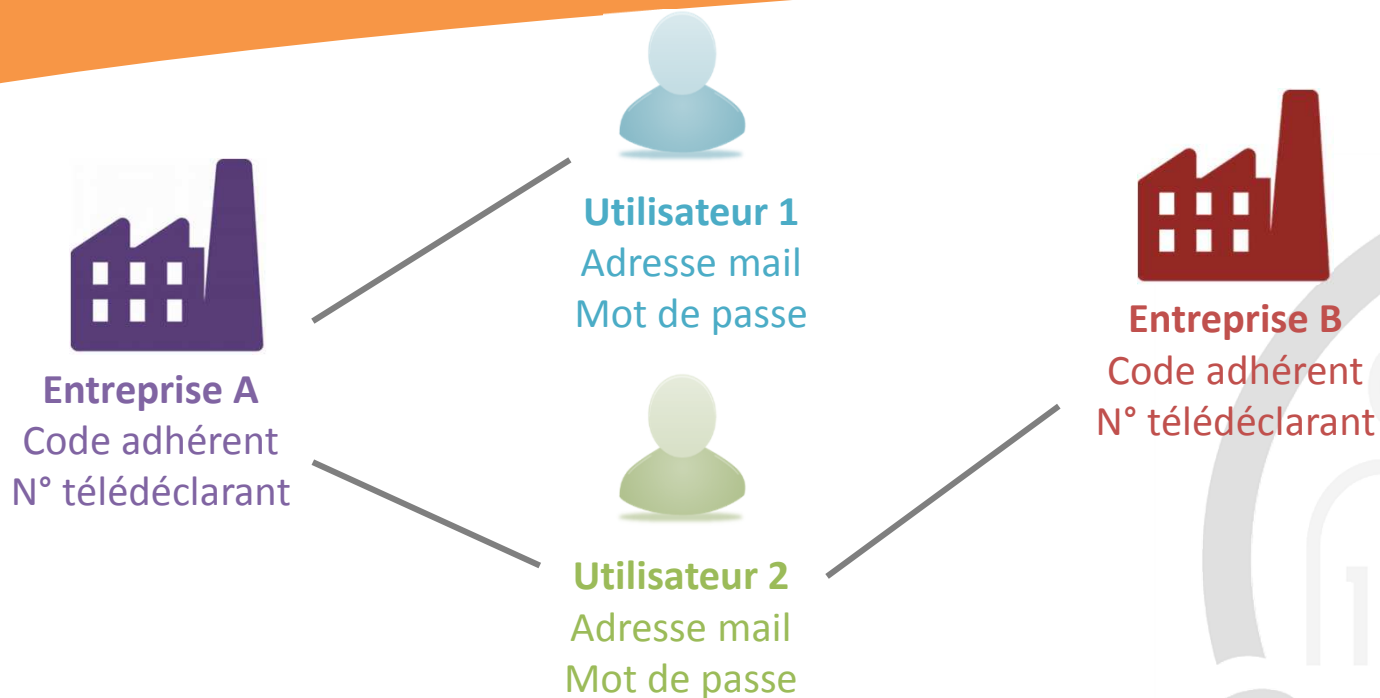
PSAT 84866 adhérent@opsat.fr
Adhé. Régionale - Zone Technologique
89 170 St. Julien - 25100 Vesoul
T : 03 83 82 80 80 / F : 03 83 81 80 34

PSAT 84866 social@opsat.fr
Adhé. Régionale - Zone Technologique
89 170 St. Julien - 25100 Vesoul
T : 03 83 82 80 80 / F : 03 83 81 80 34

WWW.OPSAT.FR - contact@opsat.fr

► Entrez le code adhérent et N° télédéclarant de la nouvelle entreprise, que vous trouverez sur le courrier postal d'OPSAT


Synthèse – schéma de connexion



Quoi ?	A quoi ça ressemble ?	Où le trouver ?	Et
Code adhérent	5 chiffres ou A_5 chiffres (sauf établissement secondaire avec -01, -02...)	Transmis par courrier postal à l'adhérent (entreprise)	Non modifiable
N° télédéclarant	13 chiffres	Transmis par courrier postal à l'adhérent (entreprise)	Non modifiable
Mot de passe	8 caractères (chiffres et lettres)	Transmis par mail à l'utilisateur ; récupérable par SMS et via le service adm d'OPSAT	Modifiable par l'utilisateur (8 caractères)

Où trouver code adhérent et n° télédéclarant ?

- ▶ Se reporter au courrier postal d'OPSAT reçu début janvier
- ▶ En cas de non réception du courrier, contactez le n°vert ou le service administratif d'OPSAT qui pourra le transmettre par mail (pas de transmission par téléphone)
- ▶ Afin de garantir l'authentification de la personne demandeuse, sera demandé :
 - L'adresse mail d'un compte utilisateur déjà créé pour l'entreprise
 - Ou le n° facture 2018



Etablissement :
ENTREPRISE A
Grande rue
25 462 ETUPES
Code adhérent : XXXXX

ENTREPRISE A
Grande rue
25 462 ETUPES

Dole, le 18 décembre 2018

Cher Adhérent,

A l'occasion de la déclaration d'effectifs 2018, vous avez été informés de la mise en place du nouveau portail adhérent d'OPSAT afin d'être en conformité avec les différents textes réglementaires publiés dans le cadre de la loi travail, et plus particulièrement, le décret 2016-1908 du 27 décembre 2016 « modernisation de la Médecin du travail ».

Lors de la campagne 2018, certains d'entre vous ont pu rencontrer des difficultés. Nous avons tenu compte de ces difficultés et des différentes remarques qui nous ont été faites. C'est pourquoi, le système d'identification a été amélioré ainsi que l'ergonomie et la facilité d'accès à certaines opérations. OPSAT permet ainsi à chacun de ses adhérents de disposer d'un espace numérique de prévention dédié, et d'un tableau de bord pour piloter vos démarches santé/sécurité (document unique, diagnostic pénibilité, évaluation du risque chimique, suivi des plans d'actions).

La déclaration annuelle des effectifs, des postes et des risques afférents étant une obligation réglementaire pour tout employeur, nous avons tout mis en œuvre pour vous accompagner au mieux dans cette opération.

La campagne de déclaration de vos effectifs se déroulera du 7 janvier 2019 au 28 février 2019. Aucun accès n'est possible avant cette date.

Vous pourrez accéder au portail via notre site internet : <http://www.opsat.fr>, et cliquer sur « déclarer votre effectif » dans les actualités ou via l'espace adhérent.

Vous devrez vous connecter avec le compte utilisateur créé en 2018 (adresse mail et mot de passe).

A défaut, vous pourrez créer un compte utilisateur via le bouton « se connecter avec mon compte adhérent » et à l'aide des éléments ci-dessous :


- Code adhérent : XXXXX
- N°Télédéclarant : XXXXXXXXXXXXXXX

Lors de l'accès au portail de déclaration depuis le site <http://www.opsat.fr>, vous pourrez télécharger une notice d'utilisation du nouveau portail. Afin de préparer au mieux les informations nécessaires à votre déclaration, nous vous invitons à consulter cette notice avant toute démarche.

Une hotline gratuite a été mise en place afin de répondre à tous vos problèmes d'utilisation du portail, elle est accessible du lundi au vendredi de 8H00 à 17H00. Le numéro d'appel est indiqué sur la page d'accueil du portail de déclaration.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à vos questions et à vous accompagner au mieux dans cette démarche. Dans cette attente, je vous prie d'agréer, chers adhérents, nos salutations les meilleures.

Le Directeur Général
Pascal LE DEIST



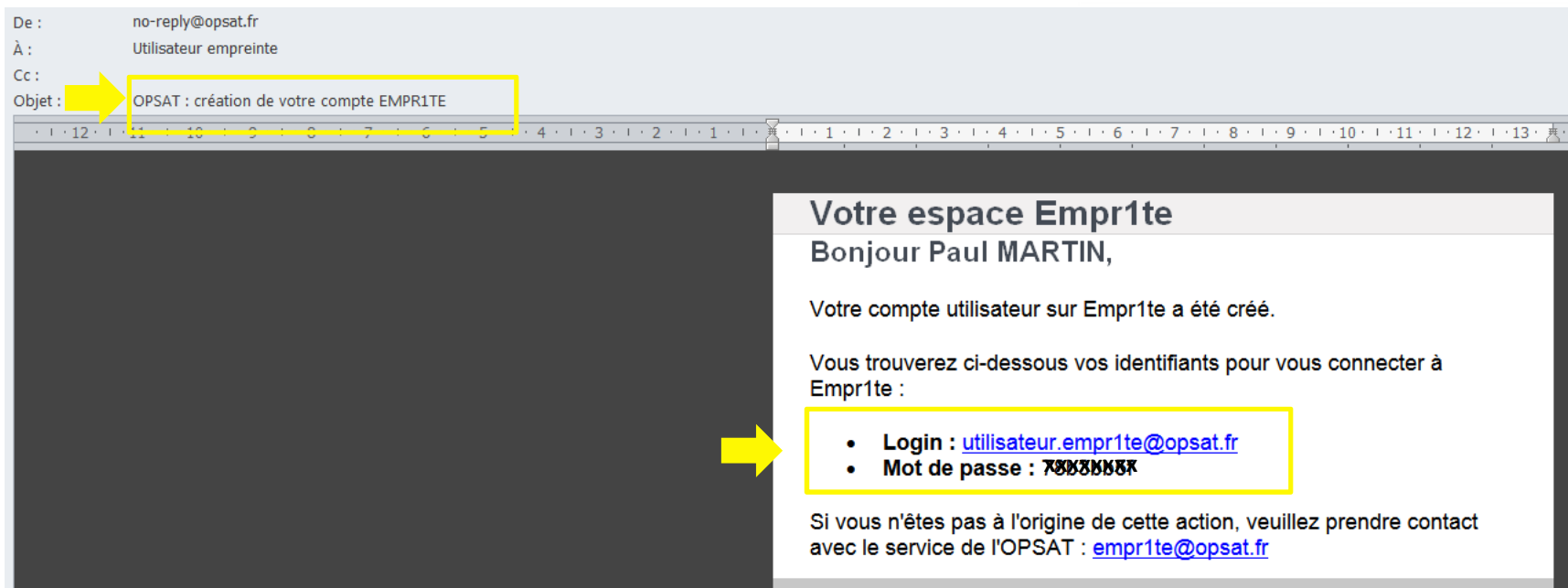
OPSAT Siège administratif
Allée Hugoniot - Zone Technolad
BP 12106 - 25462 Etupes Cedex
T: 03 60 82 00 00 | F: 03 81 31 80 34

OPSAT Siège social
5A, rue Bougould
BP 59 - 39107 DOLE CEDEX
T: 03 60 82 00 00 | F: 03 84 79 29 90

WWW.OPSAT.FR - contact@opsat.fr

Où trouver le mot de passe ?

- ▶ Le mot de passe est parvenu à chaque utilisateur par mail



- ▶ Dans le cas où l'utilisateur est affecté à plusieurs entreprises, il utilisera le même mot de passe pour se connecter à l'une ou l'autre des entreprises.
- ▶ Si le mot de passe est perdu, l'utilisateur peut en régénérer un via « mot de passe oublié ».
- ▶ L'utilisateur peut modifier son mot de passe à la première connexion.
- ▶ Si aucun mail n'est parvenu à l'utilisateur, il peut également le récupérer par SMS ou en contactant le service administratif de l'OPSAT.